

Liste d'aptitude de B en A (2017)

La Commission Administrative Paritaire Locale s'est réuni mardi 8 novembre 2016 à 10 h.

Comme il y a peu de postes proposés en national, les candidats locaux ont peu de chance d'être satisfaits. La direction locale n'aurait aucune raison de se réunir les années suivantes en présence d'une liste trop chargée. En effet, sauf véritable contre performance d'un candidat, les listes sont reconductibles.

Les syndicats ont voté POUR la liste des excellents, tout en regrettant ce mécanisme qui ne laisse au final qu'une très faible possibilité de promotion.

FO s'est ensuite abstenu pour les listes dites des candidats « très bon » et des candidats « à revoir » afin de montrer notre désapprobation quant à cet étiquetage.

Il faut toutefois procéder à une telle hiérarchisation des candidats conformément aux règles des listes d'aptitudes.

« EXCELLENT »	« TRES BON »	« À REVOIR »
<i>Reprise de la liste de 2016 dans le même ordre de classement et ajout d'un nom (proposition FO).</i>	<i>Par ordre alphabétique.</i>	
	Cyrille DEHAYES	Bruno DOUSSE-PLANTE
Patrick HERBAUT		Patricia JULIENNE
Philippe LAVIELLE	Nadine HATTE	Françoise MORTBONTEMPS
Dominique QUERO		Éric OUSSELIN
Marie-Louise CHANJOU		Roselyne ROUET

En définitive, il est et sera à l'avenir certainement de plus en plus difficile de pouvoir bénéficier de la liste d'aptitude, compte tenu des restrictions budgétaires. N'hésitez pas alors à nous confier votre dossier afin que vos représentants puissent VOUS DEFENDRE.

Vos représentants FO en CAPL.